

Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement (CÉ) - École L'Arc-en-Ciel

Tenue le 18 février à 18h30

CÉ 18-02-26-1

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Madame Édith Mantha, directrice, constate le quorum, souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'ouverture de la réunion à 18h35.

PRÉSENCES : Mesdames Angélique Bélanger, Anne-Marie Goyette (TEAMS), Édith Mantha, Édith Riendeau, Audrey Quéry, Anne-Caroline Thibodeau, ainsi que Messieurs Alex Brunet, Benoit Gratton et Shawn Kennedy sont présents.

ASSEMBLÉE : Élise Simard Larose.

IL EST PROPOSÉ par Madame Édith Riendeau d'ouvrir l'assemblée.
Adopté à l'unanimité.

2. MOT DE BIENVENUE

Madame Édith Mantha est heureuse d'accueillir les nouvelles personnes présentes lors de cette soirée d'assemblée. Elle tient aussi à informer l'assemblée que Madame Anne-Marie Casaubon ne sera plus présente lors des réunions des CÉ.

Madame Audrey Query mentionne que les derniers CÉ ont été plutôt chaotiques au niveau des tours et des temps de paroles. Elle demande au groupe plus de discipline à ce sujet.

Madame Édith Riendeau se propose pour prendre en note les tours de parole.

CÉ 18-02-26-2

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alex Brunet d'adopter le projet tel que soumis à l'ordre du jour tel que présenté :

Le projet à l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Suivi et révision du PV du 29 janvier 2026
5. Parole à l'assemblée (10 minutes)
6. Parole au représentant de la communauté/Parole au représentant du comité de parents
7. Projet éducatif/PMO
8. Demande de sorties/Activités école/campagnes de financement/dons/fondation
9. Approbation des règles et fonctionnement du SDG

CÉ 18-02-26-3

10. Calendrier des prochains CÉ
11. Approbation de la modification de l'horaire des arrêts pédagogiques 2026-2027
12. Approbation de la date du pré accueil et entrée progressive
13. Approbation Code de vie de l'école : Règles de conduite et mesures de sécurité : LIP/ Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3, a. 76, 2e al.).
14. Varia
15. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité.

4. SUIVI ET RÉVISION DU PV DE 29 JANVIER 2025

Madame Mantha fait des suivis sur les notes prises lors de la dernière réunion. Des retours ont été effectués avec le secrétariat de l'école concernant la situation extraordinaire du 16 janvier dernier afin que les communications transmises aux parents soient mieux formulées si une telle situation se reproduit. Elle nous informe aussi qu'un suivi avec le secrétariat ainsi qu'un parent a été fait concernant la tenue d'une classe de maternelle 4 ans pour l'année scolaire 2026-2027.

IL EST PROPOSÉ par Madame Anne-Caroline Thibodeau d'adopter le procès-verbal du 29 janvier 2026.

Adopté à l'unanimité.

5. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Elise Simard Larose présente lors de cette réunion.

6. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Shawn Kennedy est présent et informe le groupe qu'il a pris connaissance des divers suivis et échanges de courriels provenant du Centre de services scolaire mais qu'il n'a pas été en mesure d'assister à une réunion.

7. PROJET ÉDUCATIF/PMO

L'équipe école nous informe qu'elle participera à son 4^e arrêt pédagogique la semaine prochaine. Cette année, l'équipe mise beaucoup sur des méthodes pour aborder et enseigner l'écriture auprès de tous les élèves de tous les niveaux. Les arrêts pédagogiques permettent de développer des pratiques communes, cette mesure est très formatrice pour les enseignantes et apporte son lot de bénéfices pour les enfants.

CÉ 18-02-26-4

8. **DEMANDE DE :**

8.1 SORTIES/ACTIVITÉS SCOLAIRES/CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Le tableau des sorties culturelles, de fin d'année et les visites des organismes à l'école est présenté au tableau.

La classe de 4^e année a trouvé une activité de remplacement pour la fin des classes.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Benoit Gratton d'approuver la présentation du tableau des sorties, activités scolaires et campagne de financement.

Approuvé à l'unanimité.

8.2 FONDATIONS/DONS/ETC

Madame Angélique Bélanger informe l'assemblée que l'activité des Supers Recycleurs se tiendra le 9 avril prochain. Des affiches promotionnelles sont en route.

CÉ 18-02-26-5

9. **Adoption des règles et fonctionnement du service de garde 2026 - 2027**

Le document de régie du service de garde est projeté à l'écran. Madame Édith Mantha mentionne les points suivants :

- Paiement par virement seulement (plus de chèque ou d'argent comptant)
- Un changement dans le texte est à noter concernant les parents qui sont plus d'un payeur

IL EST PROPOSÉ par Madame Édith Riendeau d'adopter les règles et fonctionnement du service de garde 2026-2027.

Adopté à l'unanimité.

10. **CALENDRIER DES PROCHAINS CÉ**

Aucun changement n'a été apporté au calendrier des rencontres.

CÉ 18-02-26-6

11. **APPROBATION DE LA MODIFICATION DE L'HORAIRE DES ARRÊTS PÉDAGOGIQUES 2026-2027**

La proposition de modification d'horaire permettra de disposer de toutes les minutes d'enseignement nécessaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Angélique Bélanger d'approuver le prolongement de l'horaire jusqu'à 11h41 pour permettre 7 arrêts pédagogiques.

Approuvé à l'unanimité.

CÉ 18-02-26-7

12. **APPROBATION DES DATES DU PRÉACCUEIL ET ENTRÉE PROGRESSIVE**

IL EST PROPOSÉ par Madame Édith Riendeau d'approuver les dates suivantes :

DATE DU PRÉACCUEIL 2026 : 28 mai 2026

DATE ENTRÉE PROGRESSIVE 2026 : 31 août 2026

Approuvé à l'unanimité.

CÉ 18-02-26-8

13. **APPROBATION DU CODE DE VIE : LES RÈGLES DE CONDUITES ET MESURES DE SÉCURITÉ : CODE DE VIE**

(LIP : chapitre I-13.3, a. 76, 2e al.)

Lecture à l'écran de l'ajout au SCP pour l'utilisation du vouvoiement.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alex Brunet d'approuver le code de vie 2026-2027

Approuvé à l'unanimité.

14. **VARIA**

Madame Angélique Bélanger souhaite apporter ces 2 questions :

A) **SUIVI DU REFOULEMENT D'ÉGOUT**

Madame Édith Mantha fait un suivi sur la situation. Il s'agit du 4^e refoulement d'égout en quelques semaines.

Les ressources matérielles du Centre de service scolaire ont été contactées. Nous avons été informés qu'il ne s'agit pas d'un problème de fosse septique, celle-ci ayant

été vidée cette année. Il ne s'agit pas n'ont plus d'un problème de champ d'épuration saturé. La problématique viendra du fait que le débit d'eau n'est pas assez fort. Des travaux seront effectués en février et en mars pour augmenter le débit d'eau dans les tuyaux. La direction de l'école s'est aussi dotée d'un plan B advenant une autre situation de la sorte. Deux toilettes chimiques barrées seront placées à l'extérieur, près de l'école tant que les travaux n'auront pas tous été effectués. Des distributrices d'eau ainsi que du désinfectant seront achetés et mis à la disposition de tous. Un nettoyage complet après refoulement est aussi prévu. L'équipe des enseignantes nous informe qu'une plainte a été déposée par le syndicat au niveau de la CNESST.

Les parents de l'assemblée se questionnent à savoir pourquoi ils ont été informés qu'en fin de journée. Madame Mantha que la direction générale du Centre de service scolaire n'a pas donné son accord afin que les parents soient avisés cette journée là de venir récupérer leurs enfants plus tôt.

Madame Angélique Bélanger ajoute qu'une note aux parents, en cas de situation problématique (ex : manque d'électricité, d'eau, refoulement) devrait être envoyée pour informer les parents, leur dire que l'enseignement se poursuit mais que ceux qui le désirent peuvent venir chercher leur enfant plus tôt. De plus, cette mesure pourrait enlever une charge au personnel en place.

B) **GROUPES SCOLAIRES 2026-2027**

Madame Angélique Bélanger se questionne sur l'organisation des groupes scolaires pour l'année scolaire à venir vu le nombre d'enfants présents et la taille de certaines classes actuelles. Madame Mantha informe que les inscriptions et les réinscriptions sont en cours. Nous pourrions avoir un meilleur topo de la situation au CÉ d'avril. Elle ajoute que le Centre de service scolaire octroie un nombre d'enseignants par école et qu'ensuite l'équipe travaille à l'interne pour la bonne organisation des groupes en fonctions du nombre d'enfants.

C) **DÎNERS**

Madame Angélique Bélanger souhaite apporter quelques questionnements concernant la mécanique du dîner à l'école. Quelques enfants ont fait mention de ne pas avoir suffisamment de temps pour manger et certains parents ont remarqué que les enfants doivent s'habiller (pantalon de neige) avant le dîner.

Discussion de l'assemblée afin d'être bien informé sur la procédure mise en place pour le temps de dîner.

Il est proposé par l'assemblée :

- D'évaluer s'il est nécessaire d'acheter un micro-ondes supplémentaire pour diminuer le temps d'attente
- De faire un rappel aux parents que le thermos est une solution envisageable pour les enfants prenant plus de temps à manger
- Que les surveillants s'assurent que les petits ne soient pas trop habillés (ex : habit de neige une pièce) lors de leur temps de dîner
- De faire un rappel aux parents d'envoyer des ustensiles. Il est suggéré aussi de mettre sur la liste des fournitures scolaires des ustensiles à déposer dans le sac à dos de l'enfant.
- Il est suggéré que l'école fasse l'acquisition d'une boîte d'ustensiles compostables afin de donner un coup de main à l'équipe du service de garde et offrir une solution de rechange aux enfants.
- D'évaluer la possibilité que les petits sortent quelques minutes de classe avant les grands ou qu'ils mangent dans un autre local.

De plus, les parents de l'assemblée demandent que la mécanique du dîner (temps de dîner, jeux extérieur, différence entre dîner au gymnase et dîner au service de garde et les coûts qui s'y rapportent) soit clairement expliquée aux parents lors d'une rencontre de début d'année en plus d'être inscrite à l'agenda et dans la régie du service de garde.

CÉ 18-02-26-9

15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par Madame Édith Riendeau et approuvé à l'unanimité de lever la séance à 21 h 06.

Edith Mantha, directrice

Angélique Bélanger, secrétaire

Audrey Query, présidente